

Au Griff.
Saurin.

N. 229.
Londres le 6 Avril 1663

Monsieur,

Le 2^e de ce mois je vous enviais deux lettres à la
fois que ^{j'espérois} que vous auriez ^{eu} le temps de les recevoir. Je vous
fais la prière de l'excuser, ~~car~~ le temps d'arriver en France
m'est échappé pour sçavoir sur quel pied et avec quel
caractère on tiendra par de là que s^r de Portelaire
m'aide icy. Quand d'abord je le lui demandai, il me
répondit que c'est M^r de Parny qui l'auroit deviné,
et qu'il y demeureroit tant qu'on ne le rappelleroit
pas. ~~Si~~ Vous sçavez ce que je vous ay mandé
parcy, qu'en Hollande on entend que prisonne n'ay
à se mêler de députation sans ordre et ^{agression} ~~permission~~
de S. A. Madame. et de suite il s'en fera d'advertis
où il appertient que ceux qui font entendre faire de
tels Princes à la charge de leur maître, aux
affaires duquel ils ne font que nuire, se
trouvent fort trompés. Je vous prie de
me dire un peu quelles sont ces entortilleries
par de là sur ce particulier. Mon départ
d'icy approche fort. Pour à présent je n'en
suis plus. Adieu

Non s'is
antislans
Em de propos.

Je suis surpris d'entendre que
les Princes demeurent en faute de payer
le s^r de Mauveit. Sur son parole j'ay
mandé à S. A. Madame qu'il avoit touché
son argent. et elle m'a témoigné dans un passage
après de ces lettres d'en être satisfait. Si elle
apprend le contraire, elle se sera fautive au d^em^e point.
Je vous fais bien de prieres en il conuist qu'il ne faut pas se mégar

de 17
ordr.
52

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.]